

Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019 – Anciens Combattants Canada

Problème

- Le Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019, qui souligne les résultats obtenus au cours de l'exercice, doit être approuvé par le ministre au plus tard le 2 décembre 2019.

Contexte général

- Les rapports annuels sur les résultats ministériels rendent compte du rendement réel par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats prévus établis dans le plan ministériel.
- Le Plan ministériel 2018-2019 a été déposé au Parlement en avril 2018.
- Le Rapport sur les résultats ministériels informe les parlementaires et les Canadiens des résultats obtenus par le Ministère pour les Canadiens.

Considérations

- Tous les rapports sur les résultats ministériels seront déposés au Parlement, au nom de tous les ministères, par le président du Conseil du Trésor.
- Une fiche pour la période de questions sera produite pour fournir des renseignements et aider le ministre si des questions sont soulevées.

Situation actuelle/Prochaines étapes

- Le rapport est actuellement à l'état d'ébauche et fait l'objet d'un examen interne.
- Le ministre recevra l'ébauche du rapport aux fins d'examen et d'approbation au milieu ou à la fin de novembre.
- Le rapport approuvé par le ministre doit être déposé au Secrétariat du Conseil du Trésor d'ici le 2 décembre 2019.
- En raison des élections fédérales, le Conseil du Trésor n'a pas encore fixé une date de dépôt.

Infocapsules provisoires recommandées – Avis au ministre

- S.O.